



~~ISO/TC 265~~

~~Date: 2026-02~~

ISO-ISO 27914:2026(Ffr)

~~ISO/TC 265~~

~~Secrétariat: AFNOR~~

Deuxième édition

2026-03

Captage, transport et stockage du dioxyde de carbone — Stockage géologique

Carbon dioxide capture, transportation and storage — Geological storage

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

ICS: 13.020.40

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

ISO 27914:2026(fr)



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO ~~2025~~ 2026

~~Droits de reproduction~~ Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en ~~œuvre~~ œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un ~~intranet~~ intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

~~Case postale~~ CP 401 ~~Ch. de Blandonnet~~ Ch. de Blandonnet 8

CH-1214 Vernier, ~~Genève~~ Geneva

~~Tél. Phone:~~ + 41 22 749 01 11

E-mail: copyright@iso.org

~~Web~~ Website: www.iso.org

Publié en Suisse

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

© ISO 2026 – Tous droits réservés

iii

Sommaire Page

Avant-propos	vi
Introduction	vii
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	2
3 Termes et définitions	2
4 Management intégré de projets	8
4.1 Généralités	8
4.2 Projet de stockage	8
4.3 Plan de management de projet	11
4.4 Management de l'information	12
5 Recherche de sites, étude de faisabilité et caractérisation du site	12
5.1 Généralités	12
5.2 Recherche de sites	13
5.3 Étude de faisabilité du site	14
5.4 Caractérisation et évaluation du site	14
5.5 Modélisation et évaluation	19
6 Gestion du risque	22
6.1 Généralités	22
6.2 Critères d'évaluation du risque	22
6.3 Plan de gestion du risque	22
6.4 Appréciation du risque	23
6.5 Traitement du risque	25
6.6 Revue et documentation	25
7 Infrastructure des puits	26
7.1 Généralités	26
7.2 Matériaux	27
7.3 Conception et construction	27
7.4 Reprise et reconditionnement des puits	33
7.5 Bouchage définitif des puits	34
8 Opérations du site de stockage de CO₂	34
8.1 Généralités	34
8.2 Conception des opérations de stockage de CO ₂	35
8.3 Plan de management opérationnel	36
8.4 Procédures opérationnelles	37
8.5 Procédures de maintenance	38
8.6 Acquisition de données, surveillance et essais	38
8.7 Interventions sur le puits (reconditionnements)	41
8.8 Management de l'information	41
9 Surveillance et vérification	41
9.1 Finalité	41
9.2 Périodes du programme de surveillance et de validation	42
9.3 Objectifs du plan de S&V	43
9.4 Conception du plan de S&V	44
10 Quantification et vérification	45
10.1 Généralités	45
10.2 Principes de quantification	46
10.3 Mesure d'un élément d'entrée	49

ISO 27914:2026(fr)

10.4	Methodologies de quantification des pertes.....	50
10.5	Documentation de quantification et conservation des données.....	50
10.6	Vérification de la quantification.....	52
11	Clôture du projet.....	53
11.1	Généralités.....	53
11.2	Critères de clôture du projet.....	54
11.3	Plan de clôture du projet.....	54
11.4	Processus de qualification de la clôture du projet.....	55
Annexe A (informative)	Annexe A Schéma général des puits.....	57
Annexe B (informative)	Annexe B Illustration des principes de quantification.....	61
Bibliographie	64

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

ISO 27914:2026(fr)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 265, *Captage du dioxyde de carbone, transport et stockage*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 27914:2017), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- révision de l'~~Article 3~~ **Termes et conditions**, conformément aux autres révisions ~~de la norme~~ **du présent document**;
- suppression de ~~l'ancien Article 4~~ relatif aux systèmes de gestion, afin de supprimer le contenu déjà largement couvert par d'autres normes;
- ajout d'un nouvel **Article 4** concernant le management intégré de projets, afin de fournir des recommandations sur la manière d'interpréter ~~la norme~~ **le présent document**; et
- ajout de l'~~Article 10~~ relatif à la quantification et à la vérification.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le stockage géologique du dioxyde de carbone (CO₂) est reconnu en tant que technologie-clé pour la réduction des émissions de CO₂ dans l'atmosphère ou les océans et est un composant essentiel du processus de captage et de stockage du CO₂ (CSC)^[1]. Le présent document vise à répondre au besoin d'un stockage à long terme sûr et efficace du CO₂ (voir Figure 1) et à permettre de quantifier le CO₂ stocké.

Le cycle de vie d'un projet de stockage géologique de CO₂ couvre toutes les phases et activités du projet, allant de son lancement, y compris la recherche de sites, l'étude de faisabilité, la caractérisation, l'évaluation, l'étude technique, l'obtention de permis et la construction, en passant par le début de l'injection et l'exploitation jusqu'à l'arrêt de l'injection, et se terminant par la phase post-injection, qui s'achève avec la clôture du projet.

Le présent document est complété par des manuels de pratiques recommandées pour le stockage du CO₂, ainsi que par de nombreuses normes et recommandations techniques développées pour l'industrie pétrolière et gazière (voir Références [1] à [12]).

Le présent document ne traite pas de la quantification des gaz à effet de serre (GES) autres que le CO₂ dans le cadre des projets de stockage de CO₂. Les projets de CSC qui quantifient le CO₂ conformément au présent document peuvent traiter de la quantification, de la surveillance, de la communication et de la validation ou de la vérification d'autres réductions ou suppressions d'émissions de GES en appliquant l'ISO 14064-2 et d'autres parties de la série ISO 14064, selon le cas. Les résultats de la quantification du CO₂ stocké conformément au présent document peuvent être utilisés conformément à l'ISO 14064-2.

NOTE La phase post-injection dans le présent document correspond à la phase post-fermeture définie dans la Directive CSC de l'UE^[1] et à la période de fermeture du site post-injection aux États-Unis en vertu de la règle de Classe VI^[65]. La clôture dans le présent document correspond à la fin de la période de post-fermeture de la Directive UE^[1].

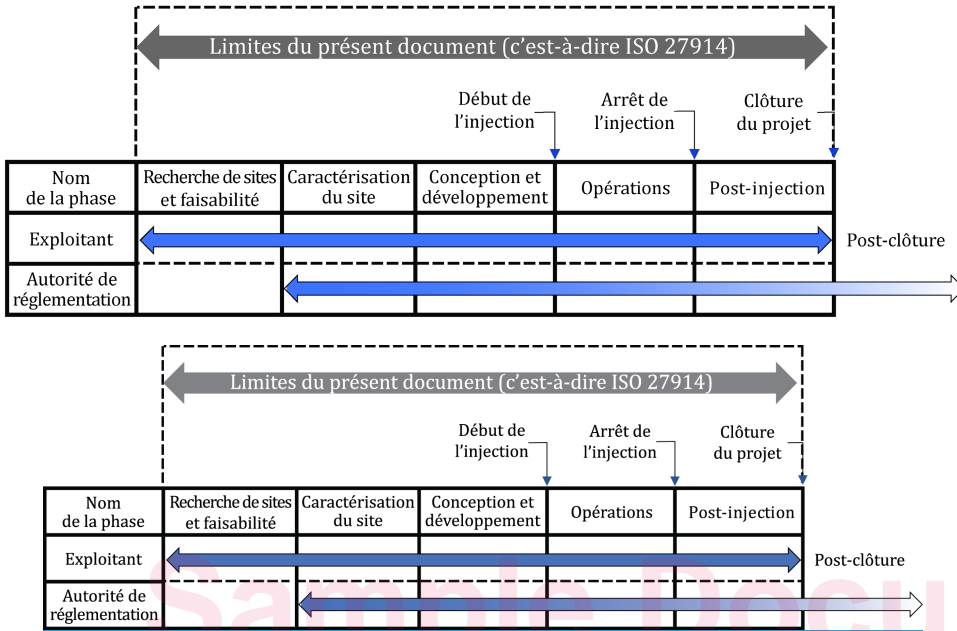


Figure 1 — Entités intervenant dans le cycle de vie d'un projet de stockage

get full document from standards.iteh.ai

Captage, transport et stockage du dioxyde de carbone — Stockage géologique

1 Domaine d'application

1.1 Le présent document:

- a) établit les exigences relatives au stockage géologique de flux de CO₂ de manière à réduire le plus possible le risque de pertes de CO₂;
- b) s'applique aussi bien au stockage géologique à terre et en mer dans des strates géologiques perméables et poreuses, y compris les réservoirs d'hydrocarbures où un flux de CO₂ n'est pas injecté dans le but d'accroître la production d'hydrocarbures;
- c) englobe les activités liées à la recherche de sites et à l'étude de faisabilité, la caractérisation, la conception et le développement, l'exploitation des projets de stockage et la préparation en vue de leur clôture;
- d) reconnaît que les caractéristiques géologiques, les frontières physiques, le management, les risques techniques intrinsèques et les incertitudes de chaque site sont susceptibles d'être propres à chaque projet et que les risques techniques intrinsèques et l'incertitude seront traités selon une approche spécifique à chaque site;
- e) définit les exigences relatives au management intégré de projets, y compris les aspects de gestion du risque propres au stockage géologique des flux de CO₂; et
- f) établit une méthodologie permettant de quantifier la masse nette de CO₂ que les projets de stockage géologique stockent dans une ou des unités de stockage.

La [Figure 1](#) illustre le périmètre du présent document.

1.2 Le présent document ne s'applique pas:

- a) au stockage temporaire dans des réservoirs ou par d'autres moyens;
- b) à la phase post-clôture;
- c) à l'injection de CO₂ destinée à améliorer la production d'hydrocarbures ou au stockage associé à la récupération assistée des hydrocarbures par injection de CO₂;
- d) à l'élimination d'autres gaz acides à l'exception de ceux considérés comme faisant partie du flux de CO₂;
- e) à l'élimination de déchets et autres matières ajoutées aux fins d'élimination; ni
- f) au stockage souterrain utilisant une quelconque forme de conteneur enterré.

Si la production d'hydrocarbures en quantités commerciales commence à partir de la ou des unités de stockage, le projet de stockage n'entre pas dans le domaine d'application du présent document et l'ISO 27916 s'applique au stockage du CO₂. Un projet de récupération assistée des hydrocarbures par injection de CO₂ (RAH-CO₂) dans le cadre duquel du CO₂ a été stocké en association avec la RAH-CO₂ peut passer à un fonctionnement conforme au présent document une fois que toute production d'hydrocarbures à partir de la ou des unités de stockage a cessé.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1

bouchage définitif

processus et modes opératoires mis en œuvre pour l'arrêt définitif de l'exploitation d'un puits d'une manière conforme aux *objectifs du projet* (3.30)

Note 1 à l'article: — à l'article: Le bouchage définitif est destiné à éliminer tout risque physique du puits (présence d'un trou dans le sol) et toute voie de fuite, ainsi qu'à empêcher des modifications du système hydrogéologique, telles que les variations de la charge hydraulique et le mélange de fluides de formation entre des strates hydrauliquement distinctes.

3.2

zone d'examen

zone(s) géographique(s) identifiée(s) pour l'évaluation de l'impact qu'un *projet de stockage* (3.47) peut avoir sur la vie et la santé humaine, l'environnement, le développement concurrentiel d'autres ressources ou les infrastructures

Note 1 à l'article: — à l'article: La délimitation d'une zone d'examen définit le périmètre extérieur à la surface du sol ou du fond marin et de l'eau, à l'intérieur duquel seront réalisées les évaluations qui peuvent être exigées par les autorités de réglementation.

3.3

ligne de base

base de comparaison par rapport à laquelle la variation d'un paramètre mesuré est surveillée ou mesurée

3.4

panache de CO₂

panache de dioxyde de carbone

région des strates géologiques où le CO₂ injecté est présent en phase libre

3.5

flux de CO₂

flux de dioxyde de carbone

flux essentiellement constitué de CO₂

Note 1 à l'article: — à l'article: Ce flux est un mélange de fluides qui peut contenir des substances (impuretés) accidentellement associées dérivées des matières d'origine ou du procédé de captage, ainsi que des substances ajoutées au flux afin de permettre ou d'améliorer le processus d'injection ou des substances traces ajoutées pour faciliter la détection de la migration du CO₂.

3.6

unité de confinement

strates géologiques qui font partie d'un *complexe de stockage* (3.45) et qui restreignent efficacement la migration des fluides à l'extérieur de l'*unité de stockage* (3.50) et les *fuites* (3.16) à l'extérieur du complexe de stockage

Note 1 à l'article: ———— l'article: Désignée «roche couverture» dans le domaine de l'étude des gisements et «aquitard» ou «aquiclude» en hydrogéologie.

3.7

compartiment

partie d'une *unité de stockage* (3.50) qui est séparée, sur le plan géologique et hydraulique, des autres parties de cette unité

3.8

confinement

rétenion du CO₂ à l'intérieur d'un *complexe de stockage* (3.45)

3.9

compteur de transfert de détention

instrument de mesure fournissant des informations sur la quantité et la qualité, utilisé pour la quantification et servant de base au transfert de responsabilité concernant le flux de CO₂

3.10

démanteler

processus consistant à mettre un système ou un composant technique hors service, à le rendre inopérant, à le démonter et à le décontaminer

3.11

seuil de détection

plus petite valeur d'une propriété d'une substance ou d'un effet qui peut être détectée de manière fiable par une méthode de mesure spécifique, dans un contexte particulier

3.12

enjeu

objectif du projet (3.30) vis-à-vis duquel le *risque* (3.36) est évalué et géré

3.13

zone de pression élevée

zone géographique où la pression est suffisante dans l'*unité de stockage* (3.50) pour entraîner un écoulement de fluides de formation depuis l'unité de stockage à travers l'*unité de confinement* (3.6) le long d'une voie accessible

3.14

stockage géologique

confinement (3.8) sûr, à long terme, de *flux de CO₂* (3.5) dans des formations géologiques souterraines

Note 1 à l'article: ———— l'article: L'expression «à long terme» signifie pendant la période minimale nécessaire pour que le stockage géologique du CO₂ soit considéré comme une option d'atténuation du changement climatique efficace et sans danger pour l'environnement.

Note 2 à l'article: ———— l'article: Le terme «séquestration» a été utilisé par un certain nombre de pays et d'organisations à la place de «stockage» (par exemple le Forum international sur le leadership en matière de séquestration du carbone). Les Bien que les deux termes sont considérés comme des synonymes et, seul le terme «stockage» est utilisé dans le présent document n'emploie que le terme «stockage».

3.15

injectivité

débit durable auquel les fluides peuvent être pompés dans la ou les *unités de stockage* (3.50), compte tenu des contraintes de pression

3.16

fuite

échappement involontaire de CO₂ hors d'un *confinement* (3.8) prédéfini

[SOURCE: ISO 27917:2017, 3.2.14, modifié — “de CO₂” a été supprimé dans le terme et la Note 1 à l'article a été supprimée.]

3.17

puits antérieur

puits pré-existant dans la *zone d'examen* (3.2) d'un *projet de stockage* (3.47) de CO₂

3.18

vraisemblance

probabilité d'occurrence d'un événement, exprimée de manière qualitative ou quantitative

3.19

perte

fuites (3.16), rejets intentionnels et non intentionnels de CO₂ provenant d'une *installation de stockage* (3.46), et transferts du *flux de CO₂* (3.5) hors du *site de stockage* (3.49)

Note 1 à l'article: — l'article: Voir 10.2 pour l'utilisation dans le cadre de la quantification.

3.20

management du changement

processus utilisé lorsque des modifications sont apportées aux équipements ou aux modes opératoires, qui comprend la gestion du *risque* (3.36), l'assurance technique, la documentation et la communication des changements au personnel et aux *parties prenantes* (3.44) concernés

3.21

intégrité mécanique

état mécanique d'un puits tel que sa capacité à fonctionner correctement et en toute sécurité soit préservée

3.22

essai d'intégrité mécanique

MIT

essai réalisé sur un puits pour confirmer que son *intégrité mécanique* (3.21) est maintenue

Note 1 à l'article: — l'article: Les MIT permettent de déterminer l'adéquation de la construction d'un puits et de détecter les problèmes dans le système de puits.

3.23

surveillance

opération continue ou périodique de contrôle, supervision, observation, mesure ou détermination de l'état d'un système afin d'identifier tout changement par rapport à une *ligne de base* (3.3)

3.24

CO₂ natif

dioxyde de carbone natif

CO₂ présent à l'intérieur et inhérent à la ou aux *unités de stockage* (3.50) avant toute injection de CO₂

3.25

phase d'exploitation

période et activités comprises entre la première fois où un flux de CO₂ entre dans la tête de puits en vue de stockage et la cessation de l'injection

3.26

recouvrement sédimentaire

matériau géologique situé entre le sommet du *complexe de stockage* (3.45) et la surface du sol ou le fond marin

3.27

puits du projet

puits nouvellement construit ou *puits antérieur* (3.17) converti qui est exploité dans le cadre du *projet de stockage* (3.47)

3.28

phase post-injection

période et activités comprises entre l'arrêt de l'injection et la démonstration de la conformité aux critères de *clôture du projet* (3.33)

3.29

phase post-clôture

période et activités qui commencent après la démonstration de la conformité aux critères de *clôture du projet* (3.33)

3.30

objectif du projet

but spécifique que l'*exploitant du projet* (3.31) poursuit afin d'assurer le *confinement* (3.8) sûr et à long terme du CO₂ stocké

Note 1 à l'article: — l'article: Les objectifs peuvent avoir différents aspects (par exemple, objectifs financiers, de santé et de sécurité, environnementaux; recherche, développement technologique, dialogue avec le public et création d'emplois) et peuvent s'appliquer à différents niveaux (stratégiques, à l'échelle de l'organisation, projet, produit et processus).

3.31

exploitant du projet

entité légalement responsable du *projet de stockage* (3.47) du CO₂

3.32

personnel du projet

personne ou personnes employées par l'*exploitant du projet* (3.31) ou agissant sous le contrôle ou pour le compte de l'exploitant du projet

3.33

clôture du projet

fin de la *phase post-injection* (3.28), qui survient lorsque l'*exploitant du projet* (3.31) a démontré la conformité aux critères de 11.2

3.34

eau souterraine protégée

eau de la nappe phréatique dans les sols et les formations géologiques entièrement saturés, qui est utilisée pour la consommation humaine, l'agriculture ou l'industrie, ou qui est protégée de toute contamination par la législation ou la réglementation

**3.35
autorité de réglementation**

entité ou entités qui ont le pouvoir de permettre, d'approuver ou sinon d'autoriser une ou plusieurs activités d'un *projet de stockage* [\(3.47\)](#), ou de surveiller le respect des modalités d'un permis

**3.36
risque**

effet de l'incertitude sur les *objectifs du projet* [\(3.30\)](#)

Note 1 à l'article: ~~l'article~~ Le niveau de risque est généralement exprimé en termes de gravité des conséquences (impacts négatifs) d'un événement et de *vraisemblance* [\(3.18\)](#) associé de leur occurrence.

Note 2 à l'article: ~~l'article~~ Un effet est un écart par rapport à l'attendu et peut être positif ou négatif.

**3.37
appréciation du risque**

processus d'identification, d'analyse et d'évaluation des *scénarios de risque* [\(3.40\)](#)

**3.38
moyen de maîtrise du risque**

action qui maintient ou modifie un *risque* [\(3.36\)](#)

[SOURCE: ISO 31000:2018, 3.8, modifié — "du risque" a été ajouté dans le terme, "et/ou" a été remplacé par "ou" dans la définition, et les Notes 1 et 2 à l'article ont été supprimées.]

**3.39
critères d'évaluation du risque**

termes de référence utilisés pour déterminer l'ampleur du *risque* [\(3.36\)](#)

**3.40
scénario de risque**

combinaison de circonstances susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur les *enjeux* [\(3.12\)](#)

**3.41
traitement du risque**

processus d'utilisation de *moyens de maîtrise du risque* [\(3.38\(3.39\)\)](#) destiné à réduire un *risque* [\(3.36\)](#) spécifié

**3.42
caractérisation du site**

évaluation détaillée d'un ou plusieurs *sites de stockage* [\(3.49\)](#) candidats au stockage de CO₂ et identifiés lors de la phase de recherche et d'étude de faisabilité d'un *projet de stockage* [\(3.47\)](#) de CO₂, afin de confirmer et d'affiner l'intégrité du *complexe de stockage* [\(3.45\)](#), les *ressources de stockage* [\(3.48\)](#) et l'*injectivité* [\(3.15\)](#)

**3.43
recherche de sites et étude de faisabilité**

évaluation de l'adéquation des *sites de stockage* [\(3.49\)](#) candidats en identifiant, en évaluant et en comparant éventuellement les formations ou sites de stockage candidats

**3.44
partie prenante**

personne, groupe de personnes ou organisation dont les intérêts sont ou peuvent être affectés par un *projet de stockage* [\(3.47\)](#)

[SOURCE: ISO 27917:2017 3.5.1, modifié — "projet de CSC" a été remplacé par "projet de stockage" dans la définition.]

3.45

complexe de stockage

strates géologiques souterraines qui comprennent l'unité de stockage [\(3.50\)](#) et l'unité de confinement [\(3.6\)](#), et qui s'étendent latéralement jusqu'aux limites définies du site de stockage [\(3.49\)](#) de CO₂

3.46

installation de stockage

infrastructures et équipements, y compris les installations de surface, les puits et les équipements de surveillance [\(3.23\)](#), utilisés pour le stockage géologique du CO₂ au sein du site de stockage [\(3.49\)](#)

3.47

projet de stockage

série d'activités liées à la mise en place d'une installation de stockage [\(3.46\)](#), telles que l'étude de faisabilité et la caractérisation du site, ainsi que la conception, la construction, l'exploitation et la clôture

3.48

ressource de stockage

capacité de stockage ultime estimée, exprimée en unités de masse, pour un flux de CO₂ dans une ou des unités de stockage [\(3.50\)](#) à la clôture du projet [\(3.33\)](#)

3.49

site de stockage

espace physique comprenant la surface située dans la zone d'examen [\(3.2\)](#), la ou les unités de stockage [\(3.50\)](#) et le volume souterrain s'étendant de la surface jusqu'au fond du complexe de stockage [\(3.45\)](#)

3.50

unité de stockage

strate(s) géologique(s) dans laquelle (lesquelles) est injecté et confiné du CO₂ à des fins de stockage géologique [\(3.14\)](#)

3.51

installation de surface

équipement utilisé ou destiné à être utilisé pour le stockage géologique, y compris les têtes de puits, les équipements de surveillance [\(3.23\)](#), les conduites de distribution et autres équipements servant à raccorder les puits d'injection, ainsi que les équipements utilisés pour réceptionner ou traiter les flux de dioxyde de carbone [\(3.5\)](#) arrivant dans une installation de stockage [\(3.46\)](#), à l'exclusion des conduites de transport servant à acheminer le dioxyde de carbone jusqu'à une installation de stockage

3.52

validation

confirmation que le système examiné satisfait en tous points à son cahier des charges

3.53

vérification

confirmation par examen et fourniture de preuves objectives que les critères spécifiés sont satisfaits

3.54

vérificateur

personne ou entité qui est responsable des performances et de la communication des résultats du processus de vérification [\(3.53\)](#)

[SOURCE: ISO 14064-2:2019, 3.3.4, modifié — "personne impartiale et compétente" a été remplacé par "personne ou entité" et "d'un processus" a été remplacé par "du processus" dans la définition.]